

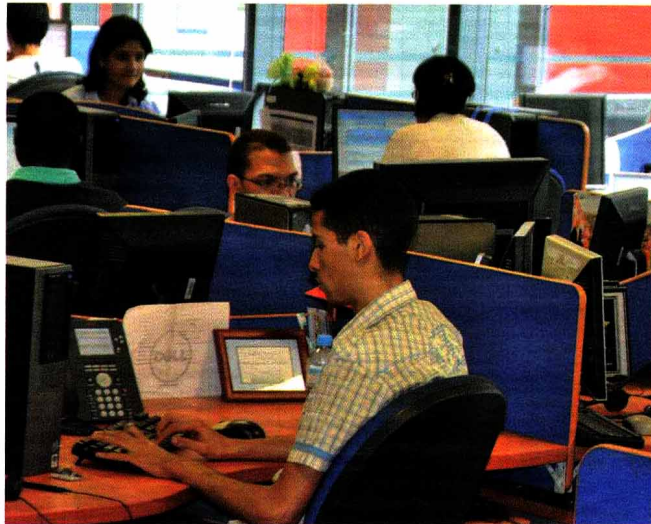
CARNETS DE LA PME

● Plusieurs outils sont aujourd'hui mis en place par le gouvernement pour encourager les PME à l'utilisation des solutions numériques ● Cependant, force est de constater que les résultats ne sont pas encore bien probants, même si le numérique est devenu un atout de compétitivité indispensable dans la conjoncture actuelle

L'heure du tout numérique a sonné

PAR YOUNES A. TANTAOUI

■ Intégration d'un système d'information, présence sur les réseaux sociaux, cloud computing... Décidément, il est fini, le temps où le numérique dans l'entreprise se limitait à des tâches de bureautique. C'est du moins l'espoir qu'ont nourri les officiels marocains en lançant le Plan Numéric 2013. L'objectif est de démocratiser l'usage des technologies de l'information, que ce soit au niveau de la société, de l'administration publique ou encore, et surtout, dans les entreprises marocaines. Dans la profession, on fait en effet valoir l'atout de compétitivité qu'offre le numérique à l'entreprise marocaine. Ceci dit, si les grandes entreprises, influencées notamment par les tendances dans les grands groupes internationaux, ont intégré cette donne depuis plusieurs années déjà, au sein des petites structures, la donne est tout autre. En effet, force est de constater que les PME et TPE restent limitées dans le développement de l'outil numérique. C'est d'ailleurs un point qui n'a pas échappé aux initiateurs du plan Maroc Numéric 2013, qui ont consacré l'un des quatre axes de cette stratégie à l'informatisation des PME-PMI, en les accompagnant dans leur appropriation et leur maîtrise des NTIC. Selon le ministère de tutelle, «plusieurs actions ont été réalisées ou sont en cours de réalisation dans ce sens». C'est notamment le cas du soutien à l'informatisation des PME et des filiales à fort enjeu en PIB, à travers des offres de solutions métiers prêtes à l'emploi, financées dans le cadre du programme «Moussanada TI» à hauteur de 60 % de l'investissement plafonné à 400.000 dirhams. Sur ce volet, notons que l'Agence nationale pour la promotion de la PME a lancé depuis le début du semestre en cours une nouvelle offre «Technologie de l'information» du programme Moussanada, axée notamment sur une approche modulaire, couvrant l'ensemble des besoins d'infor-



La présence sur le WEB, l'automatisation des processus de production, la digitalisation des dossiers clients ou encore le CRM sont des exemples de leviers indispensables aujourd'hui pour gagner plus de points de croissance et plus de compétitivité.

matisation des PME. «Non seulement les modules fonctionnels couverts par cette offre TI permettent d'améliorer et de rationaliser les processus de base de gestion des ressources des entreprises, mais aussi de piloter leur stratégie de développements», soutient-on auprès de l'ANPME. Concrètement, la PME peut choisir dans la pratique un ou plusieurs modules fonctionnels, couvrant ses besoins prioritaires, avec un appui recommandé d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. Il s'agit là principalement d'une contribution au financement, à l'acquisition et à l'intégration

d'une solution informatique, ainsi qu'à l'investissement matériel et infrastructure informatique associés. Au-delà de Moussanada TI, le ministère de tutelle s'est également intéressé à la mobilisation des prescripteurs pour accompagner les PME fournisseurs, dans des projets de dématérialisation des échanges relatifs à la commande, au bon de livraison et à la facture. Une convention dans ce sens devrait voir le jour incessamment. Dans le même contexte, les PME marocaines souhaitent profiter de la révolution du numérique peuvent aujourd'hui compter sur la mobilisa-

tion par la tutelle des grands donneurs d'ordre pour inciter les entreprises à s'équiper en terminal de paiement, de connexion aux fournisseurs, de solution de gestion de stocks... dans le cadre de la stratégie de développement du commerce, le Plan Rawaj, où la contribution de l'État peut atteindre 75 % du prix de la solution plafonnée. Ceci dit, il est clair que l'Exécutif aura beau mettre en place des solutions d'accompagnement, sans des efforts de sensibilisation, l'intégration par les PME les plus réticentes des solutions passe incontestablement par des mesures de sensibilisation. C'est dans ce sens qu'un travail d'initiation des chefs d'entreprise à l'utilisation des technologies d'information a été initié à travers des séances de formation et de sensibilisation sanctionnées par un permis numérique, dans le cadre du Projet Infitah. C'est

Intégrer l'ère du numérique et adopter les nouvelles technologies comporte aussi des risques pour l'entreprise.

dire l'ampleur des mesures mise en place pour convaincre les PME d'émerger vers les technologies d'information. Il faut dire que le jeu en vaut la chandelle, puisqu'après des professionnels du numérique, il y a unanimité sur le fait qu'*'une stratégie numérique sera incontestablement à la source de l'accroissement du potentiel d'innovation et de compétitivité de toute PME qui opte pour cela*'. Ceci est d'autant plus important dans un contexte économique où la différenciation génératrice de croissance est de plus en plus difficile.

La présence sur le WEB, l'automatisation des processus de production, la digitalisation des dossiers clients ou encore le CRM sont des exemples de leviers indispensables aujourd'hui pour gagner plus de points de croissance et plus de compétitivité. «Le numérique ne peut pas être réduit à l'installation d'ordinateurs personnels ou à l'usage de services basiques comme la messagerie. Les systèmes d'information ne peuvent apporter une croissance additionnelle à l'entreprise que lorsqu'ils sont totalement intégrés à leurs processus d'affaires», souligne-t-on auprès de l'Association des utilisateurs des systèmes d'information. Ceci étant, intégrer l'ère du numérique et adopter les nouvelles technologies comporte aussi des risques pour l'entreprise, comme en conviennent les opérateurs. Le système d'information de l'entreprise, par exemple, devient de plus en plus exposé et ouvert. D'où la nécessité de bien identifier, évaluer et maîtriser ces risques et de sensibiliser les acteurs de l'entreprise à la protection des données numériques.

Des assises pour vulgariser l'entreprise numérique

L'entreprise numérique devrait être au centre des débats des prochaines assises de l'AUSIM, prévues en octobre prochain à Marrakech. Il faut dire que pour cette deuxième édition, l'as-

sociation ambitionne de faire au moins comme en 2010 où plus de 450 personnalités et acteurs majeurs du secteur des Systèmes d'information au Maroc ont assisté à l'évènement.

Notons que cette édition accueillera également, l'association française : le CIGREF (Cercle informatique des grandes entreprises françaises), dont l'objet est de promouvoir la culture

numérique. «Les assises de l'AUSIM constituent une rencontre phare favorisant le dialogue et le partage d'expériences entre les participants», soulignent les organisateurs.